

24 octobre 2019

Communiqué fédéral du 24 octobre 2019

Convocation de la FNME CGT par E. Borne et JP.Delevoye Sur le projet de réforme des retraites dans les IEG

Madame BORNE, Ministre de la transition écologique et solidaire et Monsieur Delevoye, Haut-commissaire aux retraites ont convoqué les OS et les employeurs de la branche à une réunion de concertation sectorielle (IEG), relative au projet de réforme des retraites.

D'entrée la FNME CGT a réaffirmé son refus de passer dans un régime de retraite par point et donc son opposition à la réforme des retraites.

La FNME CGT a rappelé nos 2 régimes spéciaux : les mineurs et les IEG.

Le régime des retraites des IEG est une partie intégrante du statut et ne coûte rien aux contribuables au contraire nous contribuons à la solidarité nationale.

Nous voulons conserver les spécificités de notre régime y compris la pénibilité et le droit des femmes

Si notre régime spécial n'est pas négociable, cependant il peut être largement amélioré notamment sur :

- La revendication des minimums de pension à revaloriser au NR 100
- Des moyens pour régler rapidement les requêtes des anciens combattants d'Afrique du Nord
- De régler les problèmes des inactifs qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies.

Seule la FNME CGT est intervenue sur le régime spécial des Mineurs. Nous avons été entendus sur notre exigence que la corporation des mineurs soit reçue prochainement.

Pas de scoop de la part des ministres. Ils vont mettre en place une série de bilatérales sur des points spécifiques pour entendre toutes les parties mais surtout réformer le régime spécifique des IEG et donc s'attaquer au statut national du personnel.

La FNME CGT déplore l'attitude de la CFDT qui a réaffirmé son intérêt à la mise en œuvre d'une réforme systémique avec un système à point, condamnant de fait le régime spécial des IEG.

Intolérable dans une période où le personnel lutte contre la casse des entreprises et pour la défense du notre modèle social.

La FNME CGT a interpellé la ministre E. Borne sur la situation du secteur énergétique et de la casse des entreprises. La ministre s'est dit prête à recevoir les organisations syndicales pour en discuter. A suivre...

**La FNME CGT appelle les salariés des IEG à s'inscrire dans la journée nationale de grève
reconductible le 5 décembre prochain.**